



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
28 juin 2018

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Bernard CLERGEON, Armelle GEGOUSSE, Anne-Valérie RODRIGUES, Loïc TONNERRE, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Teaki DUPONT, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Claudie LE BIHAN à Patricia QUERO-RUEN, Pierre-Yves CAINJO à Serge LECUYER, Christelle CAINJO à Ronan LOAS, Yolande ALLANIC à Nolwenn DELALEE ;

Secrétaire de séance : David DREGOIRE

Présents : 29
Pouvoirs : 04
Absents : 00

n°06

DIRECTION DES RESSOURCES

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Antoine Goyer

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel communal afin de prendre en compte

- les mouvements de personnel liés aux départs d'agents titulaires et aux arrivées de nouveaux collaborateurs,
- les déroulements de carrière (avancement de grade, promotion interne),

Il convient de noter en particulier les éléments suivants :

Filière administrative : variation de l'effectif : +1

La variation s'explique par la création d'un emploi d'adjoint administratif au service Etat civil/élection pour répondre notamment à l'accroissement d'activité lié au transfert de charge de l'Etat en matière de délivrance d'actes (CNI, passeports...). Les autres modifications concernent des avancements de grade et des nominations suite à des promotions internes.

Filière animation : variation de l'effectif : +0

La modification concerne l'avancement de grade d'un agent du service jeunesse.

Filière police municipale : variation de l'effectif : +1

La variation s'explique par la création d'un poste de gardien-brigadier

Filière technique : variation de l'effectif : +0

Les modifications correspondant à des avancements de grade et des nominations suite à des promotions internes

Le bilan s'établit en juin 2018 à :

Effectifs budgétaires en équivalent temps plein (ETP) : 231.925 agents

Effectifs pourvus en équivalent temps plein (ETP) : 216,925 agents (225 agents)

Effectifs d'agents non titulaires (ETP) : 53,26 agents (61 agents)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines » du lundi 18 juin 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal (tableau des effectifs joint en annexe) ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** la proposition de modification du tableau des effectifs ci-jointe :

SUPPRESSION DE POSTES		CREATION DE POSTES	
<u>Filière ADMINISTRATIVE</u>			
5	Adjoint administratif pal 2ème cl	1	Rédacteur principal 2ème classe
		1	Rédacteur
		4	Adjoint administratif pal 1ère cl
5		6	
<u>Filière POLICE MUNICIPALE</u>			
		1	Gardien-brigadier
		1	
<u>Filière ANIMATION</u>			
1	Adjoint d'animation pal 2ème cl	1	Adjoint d'animation pal 1ère cl
1		1	
<u>Filière TECHNIQUE</u>			
4	Adjoint technique pal 2ème cl	4	Agent de maîtrise
3	Adjoint technique	3	Adjoint technique pal 1ère cl
7		7	
13		15	

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

7 ABSTENTIONS

(D. LE LORREC, I. BELLEC, M. LE MESTRALLAN, T. LE FLOCH, S. BRITEL, N. DELALEE, Y. ALLANIC,)

Le registre dûment signé.
 Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
 Maire



TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS etp BUDGETAIRES C.M. du 01/04/2018	MODIFICATION	EFFECTIFS etp BUDGETAIRES C.M. du Xx/06/2018	EFFECTIFS POURVUS 01/06/2018
<u>EMPLOIS FONCTIONNELS</u>					
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1		1	1
Directeur général adjoint	A	1		1	0
S/TOTAL		2	0	2	1
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>					
ATTACHE HORS CLASSE	A			0	0
ATTACHE PRINCIPAL	A	6		6	6
ATTACHE	A	6		6	6
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère classe	B	3		3	3
REDACTEUR PRINCIPAL 2ème classe	B		1	1	1
REDACTEUR	B	2	1	3	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère classe	C	15,5	4	19,5	18,5
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème classe	C	13,9	-5	8,9	8,9
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	8,45	0	8,45	8,45
S/TOTAL		54,85	1	55,85	54,85
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>					
INGENIEUR HORS CLASSE	A				
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2		2	2
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	4		4	4
TECHNICIEN PRINCIPAL 2ème CLASSE		2		2	2
TECHNICIEN	B	5		5	5
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	10		10	10
AGENT DE MAITRISE	C	15	4	19	18
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère classe	C	12	3	15	15
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème classe	C	37	-4	33	29
ADJOINT TECHNIQUE	C	28	-3	25	20
S/TOTAL		115	0	115	105
<u>FILIERE MEDICO-SOCIALE</u>					
A.T.S.E.M. PRINCIPAL 1ère classe	C	6		6	6
S/TOTAL		6	0	6	6
<u>FILIERE SPORTIVE</u>					
CONSEILLER PRINCIPAL des A.P.S.	A				0
CONSEILLER des A.P.S.	A	2		2	2

Envoyé en préfecture le 03/07/2018

Reçu en préfecture le 03/07/2018

Affiché le

- 3 JUL. 2018

ID : 056-215601626-20180628-DB2018062806-DE

GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS etp BUDGETAIRES C.M. du 01/04/2018	MODIFICATIONS	BUDGETAIRES C.M. du Xx/06/2018	POURVUS 01/06/2018
EDUCATEUR des A.P.S. PRINC. 1ère classe	B	4		4	4
EDUCATEUR des A.P.S. PRINC. 2ème classe	B	0		0	0
EDUCATEUR des A.P.S.	B	1		1	1
S/TOTAL		7	0	7	7
<u>FILIERE CULTURELLE</u>					
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE PRINC 1ère classe T.C.	B	5		5	5
ASSIST ENS ART PRINC 1ère classe T.N.C. (45.00 %)	B	0		0	0
ASSIST ENS ART PRINC 1ère classe T.N.C. (37.50 %)	B	0,375		0,375	0,375
ASSIST ENS ART PRINC 1ère classe T.N.C. (45 %)	B	0,45		0,45	0,45
ASSIST ENS ART PRINC 2ème classe T.N.C. (25 %)	B	0,25		0,25	0,25
ASSISTANT CONSERVATION PRINC 1ère classe	A	1		1	1
ASSISTANT CONSERVATION PRINC 2ème classe	B	1		1	1
ADJOINT DU PATRIMOINE principal de 1ère classe	C	1		1	1
ADJOINT DU PATRIMOINE principal de 2ème classe		5		5	5
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	4		4	4
S/TOTAL		18,075	0	18,075	18,075
<u>FILIERE ANIMATION</u>					
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ère classe	B	3		3	3
ANIMATEUR PRINCIPAL 2ème classe	B	1		1	1
ANIMATEUR	B	2		2	2
ADJOINT D'ANIMATION principal de 1ère classe	C	3	1	4	4
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2ème classe	C	9	-1	8	6
ADJOINT D'ANIMATION	C	4		4	3
S/TOTAL		22	0	22	19
<u>POLICE MUNICIPALE</u>					
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	0		0	0
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE	C	1		1	1
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	4		4	4
GARDIEN-BRIGADIER	C		1	1	1
S/TOTAL		5	0	6	6
TOTAL		229,925	1	231,925	216,925